



GYMVAUD

CONDITIONS GENERALES

Camp Gymnastique &
Danse

**Le Sentier
Du 8 au 12 juillet 2024**

Table des matières

1. Introduction	3
2. Participant·e·s	3
3. Dates	3
4. Lieu	3
5. Inscription.....	3
6. Finance d'inscription	3
7. Annulation	3
8. Assurance.....	4
9. Repas	4
10. Médicaments	4
11. Droit à l'image	4
12. Responsable & personne de contact	4

1. Introduction

Pour la dixième année, Gym Vaud met sur pied un camp Gymnastique & Danse. Il s'adresse aux gymnastes de la gymnastique individuelle ou de société et leur offre la possibilité d'améliorer leur technique avec et sans engin à main. D'autres activités sportives (piscine, marche en forêt, rallye, ...) sont également au programme.

2. Participants

Les filles et les garçons âgé·e·s de 7 à 14 ans dans l'année (né·e·s entre 2010 et 2017).

3. Dates

Du lundi 8 juillet (10h00) au vendredi 12 juillet (19h00 spectacle / 19h30 apéritif).

4. Lieu

Centre sportif du Sentier, à la Vallée de Joux.

5. Inscription

Les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site www.gymvaud.ch -> divisions : gymnastique et aérobic -> camps. Elles seront ouvertes à partir de début 2024 et ceci jusqu'au 26 mai.

Attention, le nombre maximal de places est de 50 et un nombre minimum de 30 participant·e·s est requis pour que le camp puisse se dérouler. **L'annulation du camp est possible si ce nombre n'est pas atteint le 26 mai 2024.**

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Vous recevrez une confirmation par mail d'ici fin mai.

6. Finance d'inscription

La finance d'inscription du camp se monte à CHF 300.- pour les membres Gym Vaud, de CHF 330.- pour les membres FSG non affiliés à Gym Vaud et CHF 380.- pour les non-membres. Elle comprend le logement, la nourriture, la location des infrastructures, les activités de loisir et l'encadrement par des moniteurs·rices spécialisé·e·s. Les informations pour le paiement seront envoyées courant juin par email.

7. Annulation

Les inscriptions ont valeur d'engagement. En cas d'absence, les dispositions financières suivantes seront appliquées :

- En cas d'absence justifiée par la présentation d'un certificat médical (ou décès d'un proche) : remboursement de la totalité de la finance d'inscription.
- En cas d'annulation justifiée par écrit jusqu'à deux semaines avant le début du camp : remboursement des 2/3 de la finance d'inscription (soit CHF 200.- / 220.- / 255.-)
- En cas d'annulation justifiée par écrit dans un délai de deux semaines avant le début du camp : remboursement du 1/3 de la finance d'inscription (soit CHF 100.- / 110.- / 125.-)

- En cas d'annulation à moins de 5 jours du début du camp ou en cas d'absence non excusée avant le début du camp : la finance d'inscription reste due à 100%.

La somme non remboursée contribue à l'administration, à la rétribution des moniteurs·rices engagé·e·s à l'avance et aux frais de repas déjà réservés.

Il ne sera consenti aucune déduction en cas d'arrivée tardive ou de départ prématuré.

8. Assurance

Chaque participant·e doit être assuré·e auprès d'une caisse accident. Conformément au règlement, les participant·e·s déclaré·e·s comme membre actifs FSG sont assuré·e·s auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents. En cas d'accident lors du camp, et si les encadrant·e·s du camp le juge nécessaire, une ambulance peut être appelée.

9. Repas

Les repas pris sur place sont préparés par des professionnel·le·s et sont équilibrés pour la pratique d'une activité sportive soutenue. Toutefois, si un participant ou une participante devait avoir un régime alimentaire particulier (allergie, végétarien, etc.) il existe la possibilité de préparer un repas spécifique. Dans ce cas, merci de le mentionner lors de l'inscription.

10. Médicaments

Il est important de mentionner la prise éventuelle de médicaments lors de l'inscription. Pour les suivis spécialisés merci également d'en informer le ou la responsable du camp par mail ou par téléphone au cours du mois de juin.

11. Droit à l'image

En inscrivant leur enfant au camp, les parents acceptent que d'éventuels enregistrements sonores ou visuels réalisés en rapport avec le camp, sur lequel leur voix et/ou leur image pourrait être reconnaissables, puissent être utilisés sans contrepartie d'aucune sorte par Gym Vaud ou par des tiers désignés par eux.

12. Responsable & personne de contact

Blondeau Perez Roxane
Rue Louis Ruchonnet 30
1337 Vallorbe

☎ 076/705.42.07
roxane.blondeau@acvg.ch